

Envoyé en préfecture le 20/11/2017 Reçu en préfecture le 20/11/2017 Affiché le 21/11/2017

ID: 022-212200943-20171108-DELIB17\_11\_117-DE

## **CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du mercredi 8 novembre 2017 EXTRAIT DÉLIBÉRATION

<u>Date de convocation</u> Jeudi 2 novembre 2017

<u>Date d'affichage</u> Jeudi 2 novembre 2017

Nombre de conseillers

en exercice: 18 Présents : 13 Votants : 14

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission au représentant de l'Etat le 21/11/2017 Le Maire L'an deux mil dix-sept, le mercredi 8 novembre, à vingt-heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André GILBERT, Maire.

**Présents**: Sylvie BIZE-GUYON, Delphine BRIAND, Béatrice COLLEU, Yannick COQUELIN, Christine CROUTELLE, Daniel DESNOST, Daniel D'HEM, Bernard DUBOIS, André GILBERT, François GRANIER, Christophe KERVELLA, Alain RENAULT, Jacques SIMONET, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés**: Isabelle BOSCHEL donnant procuration à André GILBERT, **Absents:** Sylvie BAGOT, Bertrand BEAUMANOIR, Dominique GAPAIS, Laurence GRÉMY

Secrétaire de séance : Delphine BRIAND

Délibération n° 17-11-117 Révision du P.L.U. : Création du comité de pilotage

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du 17 avril 2017 prescrivant la révision du PLU,

Vu la délibération du 31 août 2017 retenant le bureau d'études Ouest'AM pour assister la commune dans la révision du PLU,

Considérant la présentation de M. André GILBERT, Maire, qui souhaite créer un comité de pilotage regroupant des élus, des techniciens et des représentants d'associations,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la création du comité de pilotage de révision du P.L.U. composé des membres suivants :

- Membres du conseil municipal : GILBERT André, RENAULT Alain, BRIAND Delphine, DUBOIS Bernard, COQUELIN Yannick, BAGOT Sylvie,
- Appui technique: BARBAGALLO Julia, BELLANGE Alexia, BARBEAU Chantal du bureau d'études Ouest' AM et un représentant du service de l'urbanisme de la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude.

CROUTELLE Christine, DESNOST Daniel, DHEM Daniel, GAPAIS Dominique et KERVELLA Christophe.

 <u>Personnes associées</u>: le représentant du CAUE 22, l'Architecte des Bâtiments de France du secteur et M. AUSSANT Michel représentant l'ADSLB.

AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier.

Pour extrait conforme, à Lancieux, le 14 novembre 2017 André GILBERT, Maire.